

## BULLETIN DE PARTENARIAT LOISIRS 2024

A remplir et nous retourner signé en même temps de la convention de partenariat et les CGU Apidae

### ENTRE

L'Office de Tourisme des Monts de Genève (OTMDG), Haute-Savoie France, Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC),  
Place de la Gare, 74100 Annemasse représenté par Carole INCANDELA, Directrice,

### ET

Raison sociale de l'établissement : \_\_\_\_\_

Nom et prénom du responsable : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Numéro de SIRET (obligatoire) : \_\_\_\_\_

\*Mettre votre RIB en pièce-jointe de la convention

### PARTENARIAT POUR L'ANNÉE 2024. COCHER LES CASES CORRESPONDANTES

(Cela déterminera dans quelle(s) rubrique(s) vous pourrez apparaître sur nos supports)

	CATEGORIE	NOM COMMERCIAL	TARIF HT
<b>Activité principale</b>	<input type="checkbox"/> Activité de loisir	.....	= €
	<input type="checkbox"/> Restaurant		
	<input type="checkbox"/> Bar / salon de thé / snacking		
	<input type="checkbox"/> Commerce / artisanat		

	CATEGORIE	NOM COMMERCIAL	TARIF HT
<b>Activités complémentaires (*)</b>	<input type="checkbox"/> Activité de loisir	.....	= €
	<input type="checkbox"/> Restaurant		
	<input type="checkbox"/> Bar / salon de thé / snacking		
	<input type="checkbox"/> Commerce / artisanat		
	<input type="checkbox"/> Autre point de vente ou raison sociale		
<input type="checkbox"/> Autre point de vente ou raison sociale	.....	= €	
<input type="checkbox"/> Autre point de vente ou raison sociale	.....	= €	
<input type="checkbox"/> Autre point de vente ou raison sociale	.....	= €	

	Complément Club Affaires	TARIF HT
<b>Club Affaires (**)</b>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	= €

TOTAL HT	= €
TVA 20% (à rajouter)	= €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>= €</b>

(\*) Chaque point de vente ou raison sociale supplémentaire entraîne l'ajout d'une option à 30€ HT.

(\*\*) Le supplément Club Affaires prend en compte l'existence de salle(s) de réunion. Il s'adresse aux prestataires adaptés au tourisme d'affaires (exemples : capacité d'accueil de groupe, présence d'un espace de réunion, etc.)

- Le bulletin de partenariat a été prérempli sur la base de 2023. Merci d'y apporter les modifications nécessaires.
- La convention de partenariat dûment remplie et signée doit être jointe au présent bulletin et doivent être renvoyés dans les 8 jours suivant leur réception.
- La facture sera établie et envoyée une fois votre partenariat validé. Elle doit être payée dans les 30 jours suivant sa réception. (Règlement par chèque ou virement bancaire).
- Si la facture n'est pas réglée dans les délais, après relances, le service comptable de l'Office de Tourisme se réserve le droit de vous titrer au Trésor Public.
- Lors de votre virement vous devez impérativement indiquer le numéro de la facture.

Je déclare devenir partenaire de l'OTMDG pour l'année 2024 et respecter les engagements détaillés ci-dessus.

J'accepte les conditions d'adhésion au référencement et à la rediffusion d'offres touristiques sur Apidae  
(cf convention de partenariat 2024)

Je garantis être autorisé à diffuser les photos transmises à l'Office de Tourisme

Fait le \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_

Nom, prénom, titre :

Faire précéder la signature de la mention

« Lu et approuvé »